

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



N°2017/03

Objet : chapitre 5.1

Autorisation de signature du Président

L'an deux mille dix-sept, le 15 février, à 09h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 15 février 2017

Date de convocation :
30 janvier 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 18
Vote(s) pour 18
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

Délégués de la communauté de communes de Serre-Ponçon :

M. Victor BERENGUEL, M. Christian DURAND, M. Jean BERNARD, M. Jean Pierre GANDOIS, M. Jean LOUIS GLEIZE (délégué suppléant de Mme Valérie GRECARD), **M. Pierre VOLLAIRE, Mme Chantal ROUX** (déléguée suppléante de Marc AUDIER)

Délégué de la Communauté de communes Val d'Avance Serre-Ponçon

M. Patrick PERNIN

Délégué de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

M. Roger MASSE, M. Guy KLETTY

Déléguée de la commune du Lauzet-Ubaye

Mme Agnes PIGNATEL

Délégués du département des Hautes Alpes

M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, M. Jean CONREAUX, Mme

Pascale BOYER, Mme Valérie ROSSI, M. Joel BONNAFFOUX

Etaient représentés et excusés:

Mme Bénédicte FEROTIN représentée par Marc VIOSSAT a qui elle donne pouvoir

Etaient invités et présents:

M. Pierre ROMANO délégué communautaire suppléant de la Communauté de communes Val d'Avance Serre-Ponçon, Mme Sophie VAGINAY, Présidente de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, M. Daniel MILLION-ROUSSEAU délégués de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Etaient excusés :

M. Marc AUDIER, M. Georges GAMBAUDO, Mme Marie Jeanne FAURE, M. Arnaud MURGIA, Mme Ginette MOSTACHI, Mme Bernadette SAUDEMON, Mme Maryvonne GRENIER

Le Président expose aux membres du Comité Syndical qu'il y a lieu de l'autoriser à signer les documents comptables notamment les titres de recette et les mandats relevant de la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité de ses membres le Président à signer tout document comptable et tous actes ou documents afférents à la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

Un spécimen de la signature du Président sera annexé à la présente délibération.



Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président, Victor BERENGUEL

SPECIMEN DE SIGNATURE

Monsieur Victor BERENGUEL
Président du S.M.A.D.E.S.E.P.